

Motion de MM. Roman Juon, Sami Kanaan, Roger Deneys, Alain Marquet, Christian Zaugg, Alain Comte et Mme Michèle Künzler: «Ouverture récente du chantier des immeubles à la rue de Lyon, dans le périmètre de Planète Charmilles, vers l'école de l'Europe».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 décembre 2000)

MOTION

Considérant que:

- le chantier pour la construction des immeubles à la rue de Lyon, dans le périmètre de Planète Charmilles, vers l'école de l'Europe, a débuté récemment, avant d'être suspendu ces derniers jours;
- l'un de ces immeubles sera situé à proximité de l'école de l'Europe;
- cela constituerait une barre massive difficilement acceptable sur le plan urbanistique;
- la population du secteur s'est clairement prononcée contre ce projet;
- l'exemple récent du quartier de Saint-Jean montre qu'une négociation incluant toutes les parties peut aboutir, même en cas de plan localisé de quartier (PLQ) en force,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lancer une négociation avec toutes les parties concernées afin d'obtenir un renoncement au moins partiel à ce projet démesuré et de proposer au Conseil municipal un accord correspondant dès que possible.